2023 2024

Règlement Sportif Régional

Comité Régional d'Escrime
des Hauts-de-France

Table des matières

INTRODUCTION 2
CATEGORIES ET SURCLASSEMENTS 3
CATEGORIES D'AGE 3
SURCLASSEMENTS 4
ORGANISATION ET ENGAGEMENTS 5
AVANT PROPOS 5
NOTES D'ORGANISATION ET RESULTATS 6
ENGAGEMENTS 6
ORGANISATION DE LA JOURNEE 7
MATERIEL 7
LE DIRECTOIRE TECHNIQUE 7
LA GESTION INFORMATIQUE 7
LA COUVERTURE MEDICALE 7
SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION 8
FORMULES DES COMPETITIONS 9
GENERALITES 9
GRILLE DES POINTS 10
CIRCUIT REGIONAL M11 (né en 2013, 2014) 11
CIRCUIT REGIONAL M13 (né en 2011, 2012) 13
CIRCUIT REGIONAL M15 (né en 2009, 2010) Filière Horizon 2032 15
CIRCUIT REGIONAL M17 (né en 2007, 2008) 16
CIRCUIT REGIONAL M20 (né en 2004, 2005, 2006) 18
CIRCUIT REGIONAL SENIOR (né en 2003 et avant) 20
CIRCUIT REGIONAL VETERAN EPEE 22
SABRE LASER 24
ESCRIME ARTISTIQUE 25

INTRODUCTION

Le règlement sportif régional est destiné à renseigner et à accompagner tous les clubs de la région dans l'organisation des manifestations et des animations comptant au classement régional proposées par le Comité Régional d'Escrime des Hauts-de-France (CREHdeF).

La période de mise en application est portée sur une saison sportive soit pour le présent document de septembre 2023 à juillet 2024.

En cas de non indication d'un élément dans ce règlement, il conviendra de suivre ce que le règlement fédéral préconise.

CATEGORIES ET SURCLASSEMENTS

CATEGORIES D'AGE

		2023-2024	2024-2025	2025-2026
Vétérans (1)	4	1954 et avant	1955 et avant	1956 et avant
	3	1955 à 1964	1956 à 1965	1957 à 1966
	2	1965 à 1974	1966 à 1975	1967 à 1976
	1	1975 à 1984	1976 à 1985	1977 à 1986
	+35	1985 à 1988	1986 à 1989	1987 à 1990
Seniors		2003 et avant	2004 et avant	2005 et avant
M23 CEE (2)		2001 et avant	2002 et avant	2003 et avant
M20	3	2004	2005	2006
	2	2005	2006	2007
	1	2006	2007	2008
M17	2	2007	2008	2009
	1	2008	2009	2010
M15	2	2009	2010	2011
	1	2010	2011	2012
M13	2	2011	2012	2013
	1	2012	2013	2014
M11	2	2013	2014	2015
	1	2014	2015	2016
M9	2	2015	2016	2017
	1	2016	2017	2018
M7	2	2017	2018	2019
	1	2018	2019	2020
M5		2019 et après	2020 et après	2021 et après

SURCLASSEMENTS

Catégories		Années	Surclassement	
			possible	vers
V4		1954 et avant	Non	
V3		1955 à 1964	Non	
V2		1965 à 1974	Non	
V1		1975 à 1984	Non	
Seniors		2003 et avant	Non	
M23		2001 et avant		
M20	3	2004	Simple	Senior
	2	2005	Simple	Senior
	1	2006	Simple	Senior
M17	2	2007	Simple / **Double**	M20 / Senior
	1	2008	Simple / **Double**	M20 / Senior
M15	2	2009	Simple / **Double**	M17 / M20
	1	2010	Simple / **Double**	M17 / M20
M13	2	2011	Simple	M15
	1	2012	**Simple encadré**	M15
M11	2	2013	**Simple encadré**	M13
	1	2014	Non	
M9	2	2015	Non	
	1	2016	Non	
M7	2	2017	Non	
	1	2018 et +	Non	

Les formulaires suivants sont disponibles sur le site internet fédéral :
https://www.ffescrime.fr/je-suis-en-club/dirigeants/certificats-medicaux-et-surclassements/

ORGANISATION ET ENGAGEMENTS

AVANT PROPOS

Certes, nos compétitions sont des épreuves sportives où l'enjeu peut être source de nombreuses émotions. Mais elles sont avant tout des épreuves dans lesquelles la courtoisie et la citoyenneté (fairplay, respect de l'adversaire, de l'arbitre, des organisateurs…) doivent y jouer un rôle éducatif considérable.

Tout accompagnateur, qu'il soit enseignant, parent, visiteur, est donc invité à respecter les quelques règles ci-dessous.

En cas de non-respect des règles ci-dessus, les personnes incriminées seront averties (carton jaune) puis sanctionnées en cas de récidives par un carton noir. Il leur sera alors demandé de quitter la salle.

NOTES D'ORGANISATION ET RESULTATS

Les notes d'organisation des compétitions régionales sont transmises par l'organisateur au CREHdeF (escrime.hdf@gmail.com) au moins 4 semaines avant la compétition pour validation.
Une fois validées, elles sont mises à disposition sur le site internet régional (http://www.escrime-hdf.fr) et sur l'extranet de la FFE (https://dirigeant.escrime-ffe.fr/) rubrique « engagements ».

APRÈS LA COMPÉTITION

1 - Afin d'établir le classement régional retourner par mail dès le lundi à escrime.hdf@gmail.com :

- La feuille d'émargement des arbitres (1 par compétition pour le remboursement)
- Un RIB
- Les résultats sous format .fff et les résultats sous format .pdf (INDIVIDUELLE : faire apparaître sur le classement final : NOM & Prénom en entier – club, EQUIPE faire apparaitre la composition des équipes)

2- Mise à jour de l'Extranet

- Il vous suffit de vous identifier avec vos codes club, rubrique "engagements", puis "gestion des compétitions". (Attention aux filtres indiqués : " Tous les statuts") puis de cliquer sur l'icône stylo pour modifier la compétition.
- Téléverser les fichiers de résultat XML (ou FFF sous belle poule) et PDF.

ⓘ Cas de la comptabilisation des épreuves M15 (H2032), M17, M20, Senior et Vétérans dans le classement national

L'organisateur fera parvenir au plus tard le lundi 23h59 suivant la fin de la compétition, le dossier informatique complet de la compétition à l'adresse : escrime.hdf@gmail.com

- △ Les fichiers de résultat XML (ou FFF sous belle poule).
- △ Les résultats sous format PDF, tels qu'ils auront été publiés sur l'extranet de la FFE.
- △ La composition du directoire technique.
- △ Si nécessaire le rapport carton noir complété.

ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement des tireurs en compétition s'effectue sur l'extranet de la FFE (https://dirigeant.escrime-ffe.fr/) rubrique « engagements ».
La date de clôture des inscriptions aux épreuves régionales est fixée au mercredi 23h59 précédant la compétition.

ⓘ Cas de l'absence de tireurs engagés

En cas d'absence non signalées de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.
Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

ORGANISATION DE LA JOURNEE

Les différentes compétitions se suivent avec assez de décalage de manière à avoir :

- △ Une bonne occupation des pistes
- △ Un temps le plus court possible sur le lieu de compétition

MATERIEL

L'organisation se doit d'avoir :

- △ Un nombre de pistes suffisant (12 au minimum) et aux dimensions conformes à la catégorie, en vigueur pour les compétitions individuelles et par équipes.
- △ Un appareillage en parfait état de marche et aux normes en vigueur.
- △ Un pointage effectué sur 2 tables distinctes permettant des inscriptions fluides.
- △ 2 points d'affichages distinct (numérique ou papier).
- △ Un podium pour protocole avec les panneaux de communication, banderoles, …

LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire Technique (DT) est, obligatoirement, composé de 3 personnes :

- △ Un représentant du CREHdeF (membre du Comité Directeur) ou du club organisateur.
- △ Le référent arbitre.
- △ Le CTS ou un membre de l'ETR.

La liste est annoncée et affichée avant le début de la compétition.
Les membres du Directoire Technique doivent être présents tout au long de la compétition.

LA GESTION INFORMATIQUE

La gestion informatique de la compétition est à la charge de l'organisateur. Les locaux sont isolés de la salle et du plateau.
Seuls Les logiciels Engarde 9, BellePoule V5 ou versions supérieures peuvent être utilisés, en fonction des formules des compétitions.
BellePoule : http://betton.escrime.free.fr/fencing-tournament-software/fr/telechargement-v5/index.html
Engarde : https://engarde-escrime.com

Les formules annoncées dans le règlement sont à appliquer absolument. Si des changements doivent intervenir, cela ne se fera qu'après avoir pris l'avis du Comité Régional, le vendredi soir au maximum, ou du DT le jour même, si cela ne pouvait être anticipé.

⇨ Lors des organisations de compétitions, il est rappelé d'annoncer et d'afficher : la composition du directoire technique (cf. ci-dessus), la liste des tireurs présents par arme et par catégorie, la formule de chaque épreuve, les poules et tableaux vierges, puis complétés, les classements des différentes étapes.

LA COUVERTURE MEDICALE

La présence d'un médecin est recommandée tout au long de la compétition.

SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION

Catégories	Armes	Lame	Poignée	Individuel en poule	Individuel en TED	Match par équipes	Dimensions de la piste	Matériel
M5	Éveil escrime							
M7-M9	3 armes	0	Droite	4 Touches 2 min	6 Touches 2 x 2' / 1' de pause	« Relais à l'italienne » à 2 ou 3 tireurs en relais de 4 touches	L : 10m l :1,5 à 2m	Tenue 350 N Sous cuirasse 350 N Gants obligatoires Le protège-poitrine est **obligatoire pour les femmes à partir de la catégorie M11** Les masques du kit « première touche » ne peuvent pas être utilisés
M11		0 ou 2		4 Touches 2 min	8 Touches 2 x 2' / 1' de pause ou 1' de pause à 4 au sabre	Formule à 2 ou 3 tireurs » Poules puis Tableau - 12 ou 18 Touches (au sabre) - relais de 2 min (F/E)		
M13	Fleuret Epée	2	Libre	4 Touches 3 min	8 Touches 2 x 3' / 1' de pause	Formule à 2 ou 3 tireurs » Poules puis Tableau - 18) - relais de 2 min	L : 10m l :1,5 à 2m L : 14m au sabre	Tenue 350 N Sous-cuirasse 800 N Gants obligatoires Le protège-poitrine est **obligatoire pour les femmes**
	Sabre	2		5 Touches	10 Touches / 1' de pause à 5	Formule à 2 ou 3 tireurs » Poules puis Tableau - 24 Touches		
M15	Fleuret Épée	4 ou 5		5 Touches 3 min	10 Touches 2 x 3' / 1' de pause	Poules : 12 Touches (3 x 4T) relais de 3 min Tableau : 36 Touches (9 x 4T) relais de 3 min	L : 14 m l : 1.5 à 2 m	Tenue 350 N Sous-cuirasse 800 N Gant 800N (au sabre) Protège poitrine avec mousse (au fleuret) Bavette conductrice (au fleuret) Masque à double attache
	Sabre			5 Touches	15 Touches / 1' de pause à 8	Poules : 15 Touches (3 x 5T) Tableau : 45 Touches (9 x 5T)		
M17 à Seniors	3 armes			5 Touches 3 min	15 touches 3 x 3' / 1' de pause ou 1' de pause à 8 au sabre	45 Touches 9 x 5 Touches relais de 3 min		Tenue 350 N Sous-cuirasse 800 N Gant 800N (au sabre) Bavette conductrice (au fleuret) Protège poitrine avec mousse (au fleuret) Masque à double attache
Vétérans	3 armes				10 Touches 2x 3min / 1' de pause	9 matchs de 5 Touches		

FORMULES DES COMPETITIONS

GENERALITES

1. Les compétitions ne sont ouvertes qu'aux tireurs possédant une licence valide (FFE ou autres pays)

2. Les compétitions sont autorisées à partir de M9 au niveau départemental et M11 au niveau régional.

3. Les équipes sont constituées de 3 tireurs + 1 remplaçant à toutes les catégories et toutes les armes à partir de la catégorie M15.

Cas des équipes interclubs – circuit équipe région

Il est possible de présenter des équipes interclubs lors des épreuves par équipe M11, M13 et M15, selon les règles ci-dessous :

- L'objectif est de faire participer un maximum de tireurs aux épreuves sans en laisser de côté dans les salles.
- L'équipe ainsi organisée portera le nom du département d'appartenance.
- Il s'agira exclusivement d'arrangements entre les clubs, sans que le comité départemental ne puisse intervenir, que ce soit de nature financière ou organisationnelle.
- Les équipes des M11 et M13 pourront être mixte (de genre H/D).
- Les équipes M15 ne pourront pas être mixte (de genre H/D).

4. Toutes les formules annoncées dans ce règlement seront appliquées scrupuleusement par les organisateurs. Si une adaptation devait être apportée, elle serait annoncée et affichée.

Cas particulier des épreuves féminines

Si une épreuve comporte moins de 6 participantes, l'organisateur est autorisé automatiquement à appliquer la règle suivante :
Intégrer les filles dans les effectifs masculin afin de réaliser un tour de poule mixte, puis dissocier les filles et les garçons pour faire 2 TED distincts.

Sur Bellepoule : Faire le tour(s) de poule mixte, puis dissocier tableau Fille & Garçon :

- Ajouter une scission entre les poules et le tableau.
- Le logiciel à la fin du tour de poule, ouvrira une fenêtre où il suffira de cocher les filles.

5. En cas d'annulation d'une ou plusieurs épreuves _en cas de force majeur_ et sans possibilité de pourvoir à leur réorganisation, le classement régional final se fera sur les épreuves effectuées.

6. Concernant les compétitions M9 et Loisirs, se référer au cahier des charges et calendriers des Comités Départementaux.

7. Les équipements individuels doivent porter à la fois le marquage « CE » (décret du 5-8-94) et le label F.I.E ou le label F.F.E (autorisé uniquement en France).

8. **CIRCUIT EQUIPE EPEE DAME M17, M20 Vétéran** : épreuve est ouverte, dans la limite de 2 équipes engagées par club. Inscription auprès de la FFE pour tous les clubs jusqu'au 31 octobre 2023 à 23h59

GRILLE DES POINTS

La grille des points utilisée pour les classements sera la même, à toutes les armes et toutes les catégories

PLACE	POINTS (Coef.1)	POINTS (Coef.2)	POINTS (Coef.4)
1	32	64	128
2	26	52	104
3 ou 4	20	40	80
5 à 8	14	28	56
9 à 16	8	16	32
17 à 32	4	8	16
33 à 64	2	4	8
65 à 128	0	2	4

CIRCUIT REGIONAL M11 (né en 2013, 2014)

Simple surclassement M9 non autorisés

RESPECT DU REGLEMENT DES JEUNES (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION**)**

- **3 épreuves individuelles (OPEN) :**

  OBJECTIFS : Organiser des épreuves avec davantage de matchs et de brassage de tireurs, amener les tireurs à faire davantage de matchs longs, sans élimination, avant d'arriver en TED, augmenter le nombre de touches que peut faire un tireur.

  - **Tour de poule N°1 (match court 4 touches)** sans éliminés de 6 (ou 5) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club,
  - **Tour de poule N°2 (match long 8 touches)** sans éliminés de 4 (ou 3) tireurs, composé grâce au classement du tour 1,
  - **Tableau Elimination Directe (match long 8 touches)** composé grâce au classement cumulé des tours de poules ; on ne tire pas la 3ème place.

- Droit d'engagement : **10 € en individuel**

- Épreuves retenues pour le classement régional : Les 3 épreuves individuelles.

- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10 coef.1

- MASTER régional
  Sélection : Les vainqueurs des 3 épreuves puis les 9 premiers du classement régional-individuel.
  Formule : 2 poules de 6 (sans décalage par club) en 4 touches – TED incomplet à 12 en 8 touches.
  Droit d'engagement spécifique aux masters :5 €

- Arbitrage et Niveau Requis :
  1 arbitre diplômé par piste, 1 arbitre en formation pour 2 pistes.
  Niveau requis minimum : départemental (formation départementale sur convocation PRA.)

M11 – suite équipe

- **2 épreuves par équipe (OPEN) – 2 ou 3 tireurs – Sans remplaçants :**

  OBJECTIFS : Amener tous les tireurs intéressés en compétition. Supprimer les remplaçants. Rendre les équipes autonomes.

  - CLASSEMENT : Le classement des équipes de l'épreuve 1 se fait par un décalage par club. Le classement des équipes de l'épreuve 2 se fait en fonction du classement de l'épreuve 1.
  - FORMULE en relais : 1 tour de poule de 4 à 5 équipes puis Tableau d'éliminations directes.
    - **Un tableau B d'animation** est proposé aux perdants du 1er tour.
    - Le classement final ne tiendra néanmoins pas compte des résultats du tableau B.
    - S'il y 9 ou 17 équipes le tableau B d'animations est proposé aux perdants à l'issue du 2nd tour.

Rencontre d'une équipe de 3 contre une autre équipe de 3 :
Rencontre classique (A contre D, B contre E, C contre F) en 12 touches au fleuret et à l'épée (3 relais de 4 touches en 3x2'), et 18 touches au sabre (3 relais de 6 touches).

Rencontre d'une équipe de 2 contre une autre équipe de 2 :
Rencontre classique (A contre C, B contre D), en 12 touches au fleuret et à l'épée (2 relais de 6 touches en 2x3'), et 18 touches au sabre (2 relais de 9 touches)

SPECIFICITE rencontre équipe de 2 contre équipe de 3.
Le changement de tireur se fait comme suit :

FLEURET / EPEE – 12 Touches (Poule / Tableau) – 3 x 2 minutes avec une pause à 1' sur la seconde période (P2).

Période 1 (P1)				Période 2 (P2)				Période 3 (P3)			
Tireur A				Tireur B				Tireur C			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Tireur D						Tireur E					

Arrêt du match à 4 touches ou à 2' de la P1 pour changement tireur A => Tireurs B (Tireur D reste)
Arrêt du match à 6 touches ou à 1' de la P2 pour changement tireur D => Tireurs E (Tireur B Reste)
Arrêt du match à 8 touches ou à 2' de la P2 pour changement tireur B => Tireurs C (Tireur E reste)

AU SABRE – 18 Touches (Poule / Tableau)

Période 1 (P1)						Période 2 (P2)						Période 3 (P3)					
Tireur A						Tireur B						Tireur C					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Tireur D									Tireur E								

Arrêt du match à 6 touches pour changement tireur A => Tireurs B (Tireur D reste)
Arrêt du match à 9 touches pour changement tireur D => Tireurs E (Tireur B Reste)
Arrêt du match à 12 touches pour changement tireur B => Tireurs C (Tireur E reste)

Possibilité de faire des équipes mixtes de tireurs d'un même club.
Possibilité de faire des équipes interclub selon les conditions fixées page 9.

- Droit d'engagement : **20 € pour l'équipe de 2 et 30 € pour l'équipe de 3**.

- Épreuves retenues pour le classement régional : Les 2 épreuves par équipes.

- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10 coef.1

- Arbitrage et Niveau Requis :
  1 arbitre diplômé par piste, 1 arbitre en formation pour 2 pistes.
  Niveau requis minimum : départemental (formation départementale sur convocation PRA)

CIRCUIT REGIONAL M13 (né en 2011, 2012)

Simple surclassement autorisé pour les M11 né(e)s en 2013 avec CM spécifique

RESPECT DU REGLEMENT DES JEUNES (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION**)**

- **3 épreuves individuelles (OPEN) :**
  - **Tour de poule N°1 (match court)** sans éliminés de 6 (ou 5) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club,
  - **Tableau Elimination Directe (match long)** composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.

- Droit d'engagement : **10 € en individuel.**

- Épreuves retenues pour le classement régional : Les 3 épreuves individuelles.

- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10 coef.1

- MASTER régional
  Sélection : Les vainqueurs des 3 épreuves puis les 9 premiers du classement régional-individuel.
  Formule : 2 poules de 6 (sans décalage par club) en 4 touches – TED incomplet à 12 en 8 touches.
  Droit d'engagement spécifique aux masters :5 €

- Arbitrage et Niveau Requis :
  1 arbitre diplômé par piste, 1 arbitre en formation pour 2 pistes.
  Niveau requis minimum : territorial (formation territoriale sur convocation PRA)

M13 – suite équipe

- **2 épreuves par équipe (OPEN) – 2 ou 3 tireurs – sans remplaçants :**

OBJECTIFS : Amener tous les tireurs intéressés en compétition. Supprimer les remplaçants. Rendre les équipes autonomes.

- CLASSEMENT : Le classement des équipes de l'épreuve 1 se fait par un décalage par club. Le classement des équipes de l'épreuve 2 se fait en fonction du classement de l'épreuve 1.
- FORMULE en relais : 1 tour de poule de 4 à 5 équipes puis Tableau d'éliminations directes.
  - **Un tableau B d'animation** est proposé aux perdants du 1er tour.
  - Le classement final ne tiendra néanmoins pas compte des résultats du tableau B.
  - S'il y 9 ou 17 équipes le tableau B d'animations est proposé aux perdants à l'issue du 2nd tour.

Rencontre d'une équipe de 3 contre une autre équipe de 3 :
Rencontre classique (A contre D, B contre E, C contre F) en 18 touches au fleuret et à l'épée (3 relais de 6 touches en 3x3'), et 24 touches au sabre (3 relais de 8 touches).

Rencontre d'une équipe de 2 contre une autre équipe de 2 :
Rencontre classique (A contre C, B contre D), en 18 touches au fleuret et à l'épée (2 relais de 9 touches en 2x4'30), et 24 touches au sabre (2 relais de 12 touches)

SPECIFICITE rencontre équipe de 2 contre équipe de 3.
Le changement de tireur se fait comme suit :

FLEURET / EPEE – 18 Touches (Poule / Tableau) – 3 x 3 minutes avec une pause à 1'30 sur la seconde période (P2).

Période 1 (P1)						Période 2 (P2)						Période 3 (P3)					
Tireur A						Tireur B						Tireur C					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Tireur D									Tireur E								

Arrêt du match à 6 touches ou à 3' de la P1 pour changement tireur A => Tireurs B (Tireur D reste)
Arrêt du match à 9 touches ou à 1'30 de la P2 pour changement tireur D => Tireurs E (Tireur B Reste)
Arrêt du match à 12 touches ou à 3' de la P2 pour changement tireur B => Tireurs C (Tireur E reste)

AU SABRE – 24 Touches (Poule / Tableau)

Période 1 (P1)								Période 2 (P2)								Période 3 (P3)							
Tireur A								Tireur B								Tireur C							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Tireur D												Tireur E											

Arrêt du match à 8 touches pour changement tireur A => Tireurs B (Tireur D reste)
Arrêt du match à 12 touches pour changement tireur D => Tireurs E (Tireur B Reste)
Arrêt du match à 16 touches pour changement tireur B => Tireurs C (Tireur E reste)

Possibilité de faire des équipes mixtes de tireurs d'un même club.
Possibilité de faire des équipes interclub selon les conditions fixées page 9.

- Droit d'engagement : **20 € pour l'équipe de 2 et 30 € pour l'équipe de 3.**

- Épreuves retenues pour le classement régional : Les 2 épreuves par équipe.

- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10 coef.1

- Arbitrage et Niveau Requis :
  1 arbitre diplômé par piste, 1 arbitre en formation pour 2 pistes.
  Niveau requis minimum : départemental (formation départementale sur convocation PRA)

CIRCUIT REGIONAL M15 (né en 2009, 2010) Filière Horizon 2032

Simple surclassement autorisé pour les M13 né(e)s en 2011
Simple surclassement autorisé pour les M13 né(e)s en 2012 avec CM spécifique

- **4 épreuves individuelles dont 1 épreuve H2032 non OPEN:**
  - **Tour de poule N°1 (match court)** sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club,
  - **Tableau Elimination Directe (match long)** composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.

- **1 Championnat Régional par équipe (NON OPEN) :** Le classement des équipes se fait par l'addition des numéros de série des tireurs du classement régional actualisé. 1 tour de poule de 4 à 5 équipes en 12 touches (3 x 4T) ou 15 touches (3 x 5T) au sabre puis Tableau d'éliminations directes en 36 Touches (ou 45 T au sabre) avec matchs de classement.
  Possibilité de faire des équipes interclub selon les conditions fixées page 9.

RESPECT DU REGLEMENT MATERIEL (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION**)**

- Droit d'engagement : **10 € en individuel – 30 € en équipe**

- Épreuves retenues pour le classement régional : Les 4 épreuves individuelles du circuit régional HDF dont l'épreuve HdF 1/8 de Finale H2032 (coef. 1) + ¼ de Finale H2032 (coef. 2) + ½ Finale H2032 (coef. 4).

- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10

- MASTER régional :
  Sélection : Les vainqueurs des 4 épreuves puis les 8 premiers du classement régional-individuel.
  Droit d'engagement spécifique aux masters :5 €

  Formule : 2 poules de 6 (sans décalage par club) en 5 touches – TED incomplet à 12 en 10 touches (15 touches au sabre)

- Arbitrage et Niveau Requis :
  En individuel : ***1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits.***
  Par équipe : ***1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.***
  Niveau requis minimum : départemental (formation regionale sur convocation PRA)

SELECTION FILIERE H2032

NOUVEAUTE 2023/2024 - Règlement FFE :
Les épreuves individuelles et par équipes de la filière Horizon H2032 sont accessibles aux tireurs licenciés auprès de la FFE, sélectionnables en équipe de France.

- Sélection Filière H2032:
  - 1/8 de Finale : épreuves sans quotas.
  - ¼ de Finale : épreuves sans quotas, sauf au sabre homme (*Cf : page 4 du RS FFE Sabre*)
  - ½ Finale : épreuve soumise à quotas (connues après l'épreuve de 1/8 de Finale), sauf au sabre dame

  Le classement Régional, regroupant l'ensemble des épreuves servira aux sélections.

- Sélection FÊTE DES JEUNES :
  - Les qualifications individuelles à la fête des jeunes, *hormis les 40 premiers du classement national minime pris au quota FFE*, se feront en fonction du **classement régional.**
  - Les compositions d'équipes, représentant le CREHdeF, se feront au choix de la commission composée du CTS, et de chacun des Capitaines d'Equipes de l'arme.

CIRCUIT REGIONAL M17 (né en 2007, 2008)

Simple surclassement autorisé pour les M15

- **Formules aux 6 armes (OPEN) - 3 épreuves :**
  - **Tour de poule N°1 (match court)** sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement national actualisé avec décalage par club,
  - **Tableau Elimination Directe (match long)** composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.

- **Championnat Régional par équipe (NON OPEN) – 1 épreuve :** Le classement des équipes se fait par l'addition des numéros de série des tireurs par le classement national puis régional actualisé, avec décalage par club au premier tour. Tableau d'éliminations directes en 45 Touches (relais à l'italienne), **toutes les places sont tirées**

RESPECT DU REGLEMENT MATERIEL (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION**)**

- Droit d'engagement : **10 € en individuel – 30 € en équipe**
- Épreuves retenues pour le classement régional individuel :
  - **EPEE** : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
  - **FLEURET** : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
  - **SABRE** : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10
- Pas de MASTERS
- Arbitrage et Niveau Requis :
  En individuel : ***1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits.***
  Par équipe : ***1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.***
  Niveau requis minimum : départemental de sa catégorie d'âge au maximum

M17 - suite

- MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux des Championnats de France individuelle:
  Ouverts aux licenciés F.F.E sélectionnables en équipe de France.

EPEE HOMME N3, FLEURET HOMME N3 :
54 places réparties par quota régional (+ 1 place par région) - 60 % du quota pris au national de la place 65 à 96 du classement national

EPEE DAME N2, FLEURET DAME N2 :
34 places réparties par quota régional (+ 1 place par région) - 60 % du quota pris au national de la place 33 à 64 du classement national

SABRE HOMME ET DAME N2 :
Sans quotas, mais obligation d'avoir participé à au moins une épreuve nationale

Règle de répartition Comité Régional HdF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Le 1er régional (puis en descendant au suivant si déjà sélectionné via FFE)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
60% sélectionnés via le classement national	0	1	1	2	2	3	4	4	5	5	6	7	7	8	8	9
40% sélectionnés via le classement régional	0	0	1	1	2	2	2	3	3	4	4	4	5	5	6	6

- MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux des Championnats de France par équipe.

EPEE HOMME N3

- Les équipes classées de 9 à 12 du classement national par équipes
- 10 équipes réparties par quota régional (+ 1 équipe par région), attribuée(s) via les **Championnats régionaux HdF par équipe**

La composition des équipes pourra être différente de celle de l'épreuve nationale. Toutefois, un tireur, titulaire ou remplaçant d'une équipe qualifiée pour les championnats de France N1/N2, ne pourra pas être engagé en N3.

EPEE DAME N3 ***(inscription préalable en poule cf. page 9)***

- Les équipes classées de la 9ème à la dernière place du classement de la phase de poules,
- 1 équipe par région attribuée via les **Championnats régionaux HdF par équipe**

FLEURET HOMME N3

- Les équipes classées de 9 à 12 du classement national par équipes
- 10 équipes réparties par quota régional (+ 1 équipe par région), attribuée(s) via les **Championnats régionaux HdF par équipe**

La composition des équipes pourra être différente de celle de l'épreuve nationale. Toutefois, un tireur, titulaire ou remplaçant d'une équipe qualifiée pour les championnats de France N1/N2, ne pourra pas être engagé en N3, que ce soit lors de l'épreuve sélective régionale (le cas échéant), ou lors des championnats de France.

FLEURET DAME N3

- Les équipes classées de 9 à 12 du classement national par équipes
- Sans quotas, sous réserve de participation aux **Championnats régionaux HdF par équipe**

SABRE N3

- Les équipes classées de 9 à 12 du classement national par équipes
- Sans quotas, sous réserve de participation aux **Championnats régionaux HdF par équipe**

CIRCUIT REGIONAL M20 (né en 2004, 2005, 2006)

Simple surclassement autorisé pour les M17
Double surclassement autorisé pour les M15 avec CM_double surclassement

- **Formules aux 6 armes (OPEN) - 3 épreuves :**
  - **Tour de poule N°1 (match court)** sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement national actualisé avec décalage par club,
  - **Tableau Elimination Directe (match long)** composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.

- **Championnat Régional par équipe (NON OPEN) – 1 épreuve :** Le classement des équipes se fait par l'addition des numéros de série des tireurs par le classement national puis régional actualisé, avec décalage par club au premier tour. Tableau d'éliminations directes en 45 Touches (relais à l'italienne), toutes les places sont tirées

RESPECT DU REGLEMENT MATERIEL (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION**)**

- Droit d'engagement : **10 € en individuel – 30 € en équipe**
- Épreuves retenues pour le classement régional individuel :
  - **EPEE** : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
  - **FLEURET** : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional
  - **SABRE** : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10
- Pas de MASTERS
- Arbitrage et Niveau Requis :
  En individuel : ***1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits.***
  Par équipe : ***1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.***
  Niveau requis minimum : départemental de sa catégorie d'âge au maximum

M20 - suite

- MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux des Championnats de France individuelle:
  Ouverts aux licenciés F.F.E sélectionnables en équipe de France.

EPEE HOMME N3, FLEURET HOMME N3 :
54 places réparties par quota régional (+ 1 place par région) - 60 % du quota pris au national de la place 65 à 96 du classement national

EPEE DAME N2, FLEURET DAME N2 :
34 places réparties par quota régional (+ 1 place par région) - 60 % du quota pris au national de la place 33 à 64 du classement national

SABRE HOMME ET DAME N2 :
Sans quotas, mais obligation d'avoir participé à au moins une épreuve nationale

Règle de répartition Comité Régional HdF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Le 1er régional (puis en descendant au suivant si déjà sélectionné via FFE)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
60% sélectionnés via le classement national	0	1	1	2	2	3	4	4	5	5	6	7	7	8	8	9
40% sélectionnés via le classement régional	0	0	1	1	2	2	2	3	3	4	4	4	5	5	6	6

- MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux des Championnats de France par équipe.

EPEE HOMME N3

- Les équipes classées de 9 à 12 du classement national par équipes
- 10 équipes réparties par quota régional (+ 1 équipe par région), attribuée(s) via les **Championnats régionaux HdF par équipe**

La composition des équipes pourra être différente de celle de l'épreuve nationale. Toutefois, un tireur, titulaire ou remplaçant d'une équipe qualifiée pour les championnats de France N1/N2, ne pourra pas être engagé en N3.

EPEE DAME N3 ***(inscription préalable en poule cf. page 9)***

- Les équipes classées de la 9ème à la dernière place du classement de la phase de poules,
- 1 équipe par région attribuée via les **Championnats régionaux HdF par équipe**

FLEURET HOMME N3

- Les équipes classées de 9 à 12 du classement national par équipes
- 10 équipes réparties par quota régional (+ 1 équipe par région), attribuée(s) via les **Championnats régionaux HdF par équipe**

La composition des équipes pourra être différente de celle de l'épreuve nationale. Toutefois, un tireur, titulaire ou remplaçant d'une équipe qualifiée pour les championnats de France N1/N2, ne pourra pas être engagé en N3, que ce soit lors de l'épreuve sélective régionale (le cas échéant), ou lors des championnats de France.

FLEURET DAME N3

- Les équipes classées de 9 à 12 du classement national par équipes
- Sans quotas, sous réserve de participation aux **Championnats régionaux HdF par équipe**

SABRE N3

- Les équipes classées de 9 à 12 du classement national par équipes
- Sans quotas, sous réserve de participation aux **Championnats régionaux HdF par équipe**

CIRCUIT REGIONAL SENIOR (né en 2003 et avant)

Simple surclassement autorisé pour les M20
Double surclassement autorisé pour les M17 avec CM_double surclassement

- **Formules aux 6 armes (OPEN) - 3 épreuves :**
  - **Tour de poule N°1 (match court)** sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement national actualisé avec décalage par club,
  - **Tableau Elimination Directe (match long)** composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.

- **Championnat Régional par équipe (NON OPEN) – 1 épreuve :** Le classement des équipes se fait par l'addition des numéros de série des tireurs par le classement national puis régional actualisé, avec décalage par club au premier tour. Tableau d'éliminations directes en 45 Touches (relais à l'italienne), toutes les places sont tirées

RESPECT DU REGLEMENT MATERIEL (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION**)**

- Droit d'engagement : **10 € en individuel – 30 € en équipe**
- Épreuves retenues pour le classement régional individuel :
  - **EPEE** : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
  - **FLEURET** : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
  - **SABRE** : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF
- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10
- Pas de MASTERS
- Arbitrage et Niveau Requis :

  En individuel : ***auto arbitrage, avec obligation d'arbitrer le match suivant après élimination***

  Par équipe : ***1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.***
  Niveau requis minimum : départemental de sa catégorie d'âge au maximum

SENIOR - suite

- Sélection individuelle aux Championnats de France :
  Ouverts aux licenciés F.F.E sélectionnables en équipe de France

  MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux

  - **EPEE HOMME N3** :
    - Les 32 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France, non qualifiés en N2,
    - 66 places réparties par quota régional (+ 1 place par région) - 60 % du quota pris au national de la place 97 à 128 du classement national

  - **EPEE DAME N3** : 34 places réparties par quota régional (+ 1 place par région) - 60 % du quota pris au national de la place 65 à 96 du classement national

  - **FLEURET HOMME N3** :
    - Les 32 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France, non qualifiés en N2,
    - 66 places réparties par quota régional (+ 1 place par région) - 60 % du quota pris au national de la place 97 à 128 du classement national

  - **FLEURET DAME N2** :
    - Les 20 premières tireuses sélectionnables en équipe de France, non qualifiées en N1,
    - 34 places réparties par quota régional (+ 1 place par région) - 60 % du quota pris au national de la place 53 à 84 du classement national

  - **SABRE HOMME ET DAME N2** : sans quotas, mais obligation d'avoir participé à au moins une épreuve nationale.

Règle de répartition Comité Régional HdF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Le 1er régional (puis en descendant au suivant si déjà sélectionné via FFE)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
60% sélectionnés via le classement national	0	1	1	2	2	3	4	4	5	5	6	7	7	8	8	9
40% sélectionnés via le classement régional	0	0	1	1	2	2	2	3	3	4	4	4	5	5	6	6

- Sélection aux Championnats de France par équipe :
  MODE DE SÉLECTION pour les quotas régionaux

  - **EPEE HOMME ET DAME N3 :** 14 équipes réparties par quota régional (+ 1 équipe par région), attribuée(s) via les **Championnats régionaux HdF par équipe**

  - **FLEURET HOMME N3 :** 14 équipes réparties par quota régional (+ 1 équipe par région), attribuée(s) via les **Championnats régionaux HdF par équipe**

  - **FLEURET DAME N2** : sans quotas, sous réserve de participation aux **Championnats régionaux HdF par équipe**

  - **SABRE HOMME N3 / SABRE DAME N2** : sans quotas, sous réserve de participation aux **Championnats régionaux HdF par équipe**

CIRCUIT REGIONAL VETERAN EPEE

(V1 né entre le 1er Janv. 1975 et le 31 Déc. 1984)
(V2 né entre le 1er Janv. 1965 et le 31 Déc. 1974) - Catégorie A FIE
(V3 né entre le 1er Janv. 1955 et le 31 Déc. 1964) - Catégorie B FIE
(V4 né en 1954 et avant) - Catégorie C FIE

- **3 épreuves individuelles (OPEN) :**
  - **Tour de poule N°1 (match court)** sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement national actualisé avec décalage par club,
  - **Tableau Elimination Directe (match long)** composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3ème place.

- **Championnat Régional par équipe (NON OPEN):** Le classement des équipes se fait par l'addition des numéros de série des tireurs par le classement national puis régional actualisé, avec décalage par club au premier tour. Décalage par club - Tableau d'éliminations directes en 45 Touches (relais à l'italienne), toutes les places sont tirées.

RESPECT DU REGLEMENT MATERIEL (SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION**)**

Cas particulier des épreuves vétérans

Sur Bellepoule : Faire le tour(s) de poule « Tout vétérans », puis dissocier les V1 / V2 / V3-V4 :

△ Ajouter deux scissions entre les poules et le tableau V2 et V3-V4

Le logiciel à la fin du tour de poule, ouvrira une fenêtre supplémentaire par scission et gardera la fenêtre principale en V1.

- Droit d'engagement : **10 € en individuel – 30 € en équipe**

- Épreuves retenues pour le classement régional individuel :
  - **EPEE** : Les 3 épreuves individuelles du circuit régional HdF

- Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10

- Pas de MASTERS

- Arbitrage et Niveau Requis :
  En individuel : ***auto arbitrage, avec obligation d'arbitrer le match suivant après élimination***
  Par équipe : ***1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes.***
  Niveau requis minimum : départemental de sa catégorie d'âge au maximum

Au FLEURET et au SABRE, les effectifs ne sont pas suffisants pour garantir une opposition convenable sur un circuit régional.

Nous invitons donc les fleurettistes et sabreurs vétérans de la région à se rendre sur l'épreuve nationale organisée sur le territoire Hauts-de-France pour avoir l'occasion de se confronter lors d'un évènement de plus grande ampleur.

CN Vétérans Fleuret et Sabre – Faches-Thumesnil : 20 et 21 janvier 2024

- Sélection individuelle aux Championnats de France :

La participation aux championnats de France **est ouverte à tous les tireurs, sauf** :

MODE SÉLECTION pour les quotas régionaux

- **EPEE HOMME** V1, V2, V3 :
  - Quota national : 32 premiers du classement FFE, à jour à l'issue de la dernière épreuve nationale
  - **Quota régional** : 30 places réparties par quota régional (+ 1 place par région) - 60 % du quota pris au national de la place 33 à 64 du classement national
- **EPEE DAME** V1, V2, V3,V4
  - Sans quotas, mais sous réserve d'avoir participé à au moins deux épreuves nationales.

Règle de répartition Comité Régional HdF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Le 1er régional (puis en descendant au suivant si déjà sélectionné via FFE)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
60% sélectionnés via le classement national	0	1	1	2	2	3	4	4	5	5	6	7	7	8	8	9
40% sélectionnés via le classement régional	0	0	1	1	2	2	2	3	3	4	4	4	5	5	6	6

- Sélection au Championnat de France par équipe :

Les championnats de France **Fleuret Homme & Dame / Sabre Homme & Dame** sont ouverts aux équipes de clubs sans quotas.

Pour les autres armes, les quotas de CREHdeF seront attribués de la manière suivante :

- **EPEE HOMME N3** : 14 équipes réparties par quota régional (+ 1 équipe par région), attribuée(s) via les **Championnats régionaux HdF par équipe**

- **EPEE DAME N3** ***(inscription préalable en poule cf. page 9) :***
  - **Les équipes classées de la 9ème à la dernière place du classement de la phase de poules,**
  - **1 équipe par région attribuée via les Championnats régionaux HdF par équipe**

ÉQUIPE INTERCLUBS (EIC) *(cf page 8 RS FFE commun)*
Fleuret Homme & Sabre Homme

Les clubs souhaitant créer l'EIC remplissent le formulaire de demande de création d'EIC et fournissent les éléments justifiant la demande. Les éléments de la demande sont ensuite envoyés au Comité régional pour validation.
Une demande d'EIC doit identifier les tireur(se)s esseulé(e)s et leur club d'appartenance.
Si le Comité régional valide la demande d'EIC, il transmet le dossier avant la date limite de dépôt à la FFE
La date limite de dépôt d'une demande de création d'EIC auprès de la FFE est fixée à la date de clôture des engagements pour la première épreuve par équipes à laquelle elle doit participer.

SABRE LASER

Catégorie M20 - Sénior - Vétéran

La saison de Sabre Laser s'articule sur une année civile de janvier à décembre.

Épreuves individuelles :

Poule	Match de classement	Cibles autorisées	Arène	Mise en garde	Type de lame	Taille de lame
15 touches (3')	15 touches (3')	Toutes	8 mètres de diamètre	4 mètres (2 mètres du centre du cercle)	2 mm	32 pouces

1 table de marque avec scoreur par arène / 3 arènes / 1 DT

Formule :

- 1 tour de poule (Constitution d'une ou plusieurs poule(s) aléatoire(s))
- Classement à l'issue de la poule
- TED

- Arbitrage et Niveau Requis : Arbitre Régional SL

- Niveau des combattants : Grade consulaire

Contrôle matériel : Equipement obligatoire

• Masque Escrime 350N en bon état (treillis ne présentant pas de détérioration, bavette non décousue, etc.)
• Pantalon long
• Veste de kimono ou cosplay*
• Plastron de hockey
• Gants de protection de type AMHE coqués aux phalanges et protégés sur l'interstice entre l'index et le pouce, ou Hockey
• Protège coudes et genoux de type Roller
• Bustier coqué obligatoire pour les filles
• Coquille anatomique obligatoire pour les garçons
• Protège-tibias
• Chaussures hautes (recommandé)
• Couvre masque d'escrime ou protège masque arrière
• Gorgerin (recommandé)
• Protection souple pour chacun des avant-bras (facultatif)
*Les tenues de Cosplay sont autorisées dès lors qu'elles permettent le port des protections homologuées. Elles ne doivent pas comporter de parties rigides contendantes. Les capes sont interdites. Les organisateurs se réservent le droit de refuser une tenue qui leur semble dangereuse pour le pratiquant lui-même ou ses adversaires.

CHAMPIONNAT DE FRANCE - Ouvert aux licenciés FFE ; nationalité française

Méthode de sélection 2023 : Via le classement régional constitués des 3 épreuves régionales OPEN

- Les épreuves 2 et 3 de la saison 2022/2023
- La 1ère épreuve de la saison 2023/2024

Méthode de sélection 2024 : Via le classement régional constitués des 3 épreuves régionales OPEN

- Les épreuves 2 et 3 de la saison 2023/2024
- La 1ère épreuve de la saison 2024/2025

Grille de points utilisée pour le classement régional : Se reporter à la page 10

ESCRIME ARTISTIQUE
A VENIR